

470395-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction de stations de traitement de l'eau potable – Marché de travaux dans le cadre de construction de l'UTEP de la Technopole et la reconfiguration des adductions des ressources de l'Est sur le territoire de la Commune de Saint Denis

OJ S 129/2026 08/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Adresse électronique: achat.marche@cinor.re

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'eau

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de travaux dans le cadre de construction de l'UTEP de la Technopole et la reconfiguration des adductions des ressources de l'Est sur le territoire de la Commune de Saint Denis

Description: Les travaux consistent à construire une Unité de Traitement d'Eau Potable permettant de pérenniser l'utilisation des ressources souterraines de l'Est de Saint Denis et en parallèle il est nécessaire de réorganiser les réseaux d'adduction et rénover les ouvrages de captages. Le secteur Est de Saint Denis de 3 ressources souterraines. Ces ouvrages implantés dans le secteur du Chaudron et de la ZEC représentent à eux trois, environ 30 % de la production totale des besoins en eau de la commune et apparaissent aujourd'hui indispensables dans l'alimentation. L'exploitation de cette ressource est indispensable et toutefois problématique. Le suivi qualitatif des ouvrages puits du Chaudron, puits et forage ZEC met en évidence une vulnérabilité de la ressource ainsi qu'une tendance à la dégradation de la qualité des eaux notamment sur les paramètres turbidité. L'opération globale de construction de l'UTEP de la Technopole est décomposée en trois marchés de travaux : - LOT n°1 : Construction de l'unité de traitement d'eau potable de la Technopole. - LOT n°2 : Reconfiguration des adductions des ressources de l'est. - LOT n°3 : Amélioration des ouvrages de captage d'eau brute et pompage eau traitée.

Identifiant de la procédure: 3d1de5c8-cda4-47d6-9204-a0e3498cec42

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45252126 Travaux de construction de stations de traitement de l'eau potable

Nomenclature complémentaire (cpv): 45231110 Travaux de pose de conduites, 45232152 Travaux de construction de stations de pompage

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Commune de Saint-Denis
Subdivision pays (NUTS): La Réunion (FRY40)
Pays: France
Informations complémentaires: Saint-Denis de La Réunion

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 22 700 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: - Pour l'heure limite de réception des offres, il s'agit de l'heure locale (Ile de La Réunion). La CINOR agit comme entité adjudicatrice, en application des articles L.1212-1-1° et L. 1212-3, 1°, c) du code de la commande publique. - Procédure conjointe ? Non. - Informations sur les lots : Division en lots : oui. Il n'y a pas de nombre maximal de participants. - Des variantes seront prises en considération : oui, une variante autorisée uniquement pour le lot 1, mais non obligatoire. - Visite de site : Les candidats du LOT n°3 Pompage doivent obligatoirement effectuer une visite de site dans les conditions suivantes : - Dates et horaires visite 1 : mercredi 29 juillet 2026 à 8h. - Dates et horaires visite 2 : mercredi 19 août 2026 à 8h. - Lieu de rendez-vous : Site des Réservoirs de l'Est. - Nombre de personnes maximales par entreprises : 2. Les candidats ne sont pas obligés de venir aux 2 visites. Une seule visite est obligatoire. En cas d'absence de visite, l'offre sera éliminée. Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Cette visite est facultative pour les LOT 1 Traitement et LOT 2 Réseaux. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur et devra être jointe au dossier de réponse du candidat. - Ce marché est divisé en tranches ? Oui pour les lots 1 et 3 uniquement. Durée de la tranche ferme (TF) et des tranches optionnelles (TO) : Pour le lot 1, TF : 31 mois (Phases 1, 2 et 3), TO 1 à TO 3 : 12 mois. Pour le lot 3, TF : 24 mois (Phases 1 et 2), TO 1 à TO 3 : 6 mois. - Il s'agit d'un marché renouvelable ? non. La prestation est réservée à une profession déterminée : non. - Conditions particulières d'exécution : En application des dispositions des articles L. 2111-1 et L. 2112-2 du code de la commande publique, le marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire. - Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Y a-t-il obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché dans l'offre ? Oui. - Durée du marché : Les délais d'exécution sont précisés dans les actes d'engagement des lots 1, 2 et 3. Les délais d'affermissement sont précisés à l'article 1.3.4 du CCAP. Date prévisionnelle de démarrage de la prestation : janvier 2027. - Informations sur les options : Oui. Le marché comporte la possibilité de mise en œuvre d'avenants conformément aux dispositions du CCAG visé à l'article 2 du CCAP (cf. articles 6.2, 7.2 et 25 de ce CCAG). Il pourra être procédé à la cession d'un contrat au profit d'un nouveau titulaire dans les conditions mentionnées au CCAP. Dans le cas où il s'agit de prestations à prix unitaires et où le montant de ces prestations exécutées atteint le montant prévu par le marché avant son terme, la poursuite de l'exécution des prestations pourra être effectuée par avenant ou être décidée unilatéralement par le Pouvoir adjudicateur (décision de poursuivre), dans la limite de 25 % maximum d'augmentation du montant initial. - Critères de sélection : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique : -Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : - Pièces de candidature réclamées : A) Lettre de candidature (formulaire DC1) renseignée, comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; B) Un justificatif

d'inscription au registre du commerce ou de la profession (ou numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique), OU récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription, ou équivalent. - Capacité économique et financière : C) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur (exemple : attestations d'assurances pour risques professionnels ou garanties bancaires ou bilans prévisionnels...). - Capacité technique et professionnelle : D) Déclaration du candidat indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années. E) Déclaration indiquant les moyens matériels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. F) Présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années ; G) Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de travaux de même nature que celle du marché. NB : Critères objectifs de participation : Les candidatures complètes seront évaluées au regard de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle ainsi que de la capacité financière, technique et professionnelle du candidat (Notamment, il sera apprécié le caractère probant des références présentées ainsi que la correspondance entre les moyens (financiers, humains, matériels) du candidat et les besoins exprimés dans le cahier des charges). NB : Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. NB En cas de groupement, l'ensemble des cotraitants fournira obligatoirement l'intégralité des pièces demandées. Nb : l'acheteur public accepte que le candidat présente sa candidature dans les conditions posées à l'article R. 2143-4 et R. 2143-13 du code de la commande publique. - Critère d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. - Autres informations complémentaires : Conditions d'obtention du Dossier de consultation : uniquement téléchargeable sur le site sur le site www.cinor.re, Rubrique : Marchés publics en cours (cliquer sur l'action : accéder à la consultation), ou sur le lien direct : <https://marches.cinor.fr>. Le formulaire d'aide à la dématérialisation est disponible sur le site <https://marches.cinor.fr> Rubrique : Aide. -Conditions d'obtention des renseignements complémentaires : toutes les questions devront être transmises par voie électronique sur le site internet : <https://marches.cinor.fr>, et ce dans les conditions spécifiées à l'article 6 du règlement de consultation. -Pour les modalités de remise des candidatures et des offres : uniquement par voie électronique (sur le site internet : <https://marches.cinor.fr>), et ce dans les conditions spécifiées à l'article 5 du règlement de consultation. Enfin, il est précisé qu'il ne pourra être exigé que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner, et notamment les documents justificatifs et moyens de preuve mentionnées à l'article R. 2143-6 et suivants du code de la commande publique. Modalités d'ouverture des offres : La date et heure de l'ouverture des offres n'est pas connue de manière certaine à ce stade de la procédure. la séance d'ouverture n'est pas publique (les candidats n'y sont pas admis). Unité monétaire : euro.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 3

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Construction de l'unité de traitement d'eau potable de la Technopole

Description: Les travaux du lot 1 consistent en la réalisation de l'unité de traitement composé principalement : - D'un bâtiment de traitement en béton armé semi enterré, sur 2 niveaux. - D'une filière de traitement de l'eau composé d'une étape d'adsorption charbon actif, suivi d'une étape de clarification par ultrafiltration, puis d'une désinfection par dosage de chlore gazeux dans une bache de contact. - De baches en béton armé pour le stockage et la neutralisation des eaux sales avant rejet à débit lissé (niveau inférieur du bâtiment). - De locaux de stockage et dosage des réactifs nécessaire au traitement : charbon actif, acide, soude, javel pour l'entretien des membranes d'ultrafiltration. - D'une zone de locaux d'exploitation (laboratoire, sanitaire, bureau de supervision). Ce lot intègre 3 tranches optionnelles : - LOT1_TO1 : Fourniture et pose d'une installation photovoltaïque en toiture de l'UTEP, y compris raccordement au poste HTA (fourreaux enterrées, câbles, disjoncteurs, ...). - LOT1_TO2 : Fourniture et pose d'une installation photovoltaïque en toiture du réservoir R1, y compris raccordement au poste HTA (fourreaux enterrées, câbles, disjoncteurs, ...). - LOT1_TO3 : Fourniture et pose d'une installation photovoltaïque en toiture du réservoir R3, y compris raccordement au poste HTA (fourreaux enterrées, câbles, disjoncteurs, ...).

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45252126 Travaux de construction de stations de traitement de l'eau potable

Nomenclature complémentaire (cpv): 45240000 Travaux de construction d'ouvrages hydrauliques, 45213250 Travaux de construction de bâtiments industriels, 31720000

Équipement électromécanique, 41110000 Eau potable, 44162500 Conduites d'eau potable, 45112500 Travaux de terrassement, 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau, 45310000 Travaux d'équipement électrique

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Commune de Saint-Denis

Subdivision pays (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 31 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 16 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.cinor.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.cinor.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Autorisée

Description de la garantie financière: Si le montant total (ou montant maximum si accord-cadre) du lot ou du marché est supérieur à 200 000 euros HT, il sera exigé du titulaire une retenue de garantie égale à 3 % du montant initial, augmenté, le cas échéant, du montant des modifications du marché public en cours d'exécution. Celle-ci pourra être remplacée par une garantie à première demande. Les garanties du CCAG visé à l'article 2 du CCAP s'appliquent.

Date limite de réception des offres: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+04:00) Tbilisi, La Réunion

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Cf. rubrique 2.1.4 Informations complémentaires du présent avis

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Pour chaque lot, l'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire (Cf. règlement de consultation).

Arrangement financier: Les paiements dus en application du présent marché se feront par virement sur un compte bancaire ou postal et dans le délai maximum prévu à l'article R. 2192-10 du code de la commande publique (30 jours) à compter de la réception des factures accompagnées de toutes les pièces justificatives du service fait. La transmission des factures se fera par voie électronique le site suivant : <https://chorus-pro.gouv.fr>. Financement par : - Fonds FEDER programme 2021-2027. - Etat : Contrat de convergence territorial. - Fonds propres.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de la Réunion

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Adresse électronique : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr. Téléphone : 0262924360.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de la Réunion

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: La reconfiguration des adductions des ressources de l'Est

Description: Les travaux du lot 2 consistent en la réorganisation des réseaux d'adduction d'eau afin de séparer les eaux brutes des eaux traitées. Les principaux travaux sont les suivants : - Les eaux brutes issues du Puits Chaudron actuellement dirigées vers les réservoirs Moulin à Vent, doivent être dirigées vers la future UTEP sur le site des réservoirs de l'Est, nécessitant la création d'un nouveau linéaire de conduite en fonte DN400. - Les eaux brutes issues du Puits ZEC alimentent actuellement les réservoirs de l'Est et Moulin à Vent en refoulement – distribution. Seule la conduite existante vers les réservoirs de l'Est est conservée en adduction d'eau brute uniquement. Les points de distributions sur cette conduite DN500 sont condamnés (séparation Eau Brute / Eau Traitée). Après traitement et stockage dans les réservoirs les distributions doivent également être réorganisées : - Vers Moulin à Vent, le réseau existant en DN300 doit être dilaté en DN500 afin de permettre le transfert d'une quantité d'eau plus importante qu'actuellement. - Vers la zone Vauban, la distribution doit être rétablie par la mise en place d'une nouvelle conduite gravitaire en DN600. Ces travaux impliquent la pose sous une voie de circulation du Boulevard du Chaudron (travaux à prévoir de nuit uniquement). - Depuis les Réservoirs de Moulin à Vent, une partie du réseau existant en DN500 est récupéré, une nouvelle conduite DN400 doit être posée.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45252126 Travaux de construction de stations de traitement de l'eau potable

Nomenclature complémentaire (cpv): 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau, 45233220 Travaux de revêtement de routes, 41110000 Eau potable, 44141000

Canalisation, 44162500 Conduites d'eau potable, 45233120 Travaux de construction de routes , 45233226 Travaux de construction de routes d'accès

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Commune de Saint-Denis

Subdivision pays (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 26 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 3 700 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.cinor.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.cinor.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cf. LOT 1 Rubrique "Description de la garantie financière" du présent avis.

Date limite de réception des offres: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+04:00) Tbilisi, La Réunion

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Cf. rubrique 2.1.4 Informations complémentaires du présent avis

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Cf. Rubrique "Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué" du LOT 1 du présent avis.

Arrangement financier: Cf. Lot 1 Rubrique "Modalité de financement du marché ou du lot" du présent avis.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de la Réunion

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Adresse électronique : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr. Téléphone : 0262924360.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de la Réunion

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Amélioration des ouvrages de captage d'eau brute et pompage eau traitée

Description: Les travaux du lot 3 consistent en la reconfiguration des ouvrages de captages et pompage. Outre le caractère vieillissant des ouvrages de captage existants, la réorganisation des adductions d'eau brute implique de revoir l'ensemble des pompages : Puits Chaudron : - remplacement des groupes électropompes afin de s'adapter au nouveau point de refoulement et suppression de l'étage de pompage intermédiaire et de la bêche associée. - remplacement complet de l'installation électrique (HT et BT). - mise en place d'un groupe électrogène afin de sécuriser le service de l'eau. Puits ZEC : - remplacement des groupes électropompes afin de s'adapter au nouveau point de refoulement. - remplacement complet de l'installation électrique (HT et BT). - reprise des maillages des différents réseaux sur la parcelle (déconnexion Eau Brute / Eau Traitée). - mise en place d'un groupe électrogène, commun avec forage ZEC afin de sécuriser le service de l'eau. Forage ZEC : - Désamiantage de l'ouvrage. - Sécurisation de la tête de puits et remplacement du groupe électropompe afin de s'adapter aux nouvelles caractéristiques de fonctionnement. - remplacement complet de l'installation électrique (BT). Station de pompage de l'Est : - Ajout d'un troisième groupe électropompe, et aménagements associés. - Remplacement des deux groupes électropompes existants. Ce lot intègre 3 tranches optionnelles : - LOT3_TO1 : Puits ZEC : Travaux de remplacement de la couverture du puits. - LOT3_TO2 : Station de Pompage des réservoirs de l'Est : Travaux de remplacement des variateurs de vitesse. - LOT3_TO3 : Station de Pompage des réservoirs de l'Est : Travaux de remplacement des câbles d'alimentation de la station de pompage.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45252126 Travaux de construction de stations de traitement de l'eau potable

Nomenclature complémentaire (cpv): 41110000 Eau potable, 44141000 Canalisation

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Commune de Saint-Denis

Subdivision pays (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 3 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.cinor.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.cinor.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cf. Rubrique "Description de la garantie financière" du LOT 1 du présent avis.

Date limite de réception des offres: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+04:00) Tbilisi, La Réunion

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Cf. rubrique 2.1.4 Informations complémentaires du présent avis

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Cf. Rubrique LOT 1 "Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué" du présent avis.

Arrangement financier: Cf. Rubrique LOT 1 "Modalité de financement du marché ou du lot" du présent avis.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de la Réunion

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Adresse électronique : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr. Téléphone : 0262924360.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de la Réunion

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion
Numéro d'enregistrement: 24974011900063
Adresse postale: 3, rue de la Solidarité – CS 61025
Ville: Sainte Clotilde CEDEX
Code postal: 97495
Subdivision pays (NUTS): La Réunion (FRY40)
Pays: France
Point de contact: Direction de la commande publique (2ème étage), à l'attention de M. le Président
Adresse électronique: achat.marche@cinor.re
Téléphone: 02 62 92 34 27
Adresse internet: <https://marches.cinor.fr>
Profil de l'acheteur: <https://marches.cinor.fr>
Rôles de cette organisation:
Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de la Réunion
Numéro d'enregistrement: 17974005500019
Adresse postale: 27 rue Félix Guyon, CS 61107
Ville: Saint-Denis CEDEX
Code postal: 97404
Subdivision pays (NUTS): La Réunion (FRY40)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-reunion@juradm.fr
Téléphone: 02 62 92 43 60
Adresse internet: <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 80838c83-9b82-4891-922d-58f169007565 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 17
Date d'envoi de l'avis: 07/07/2026 11:41:35 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 470395-2026
Numéro de publication au JO S: 129/2026
Date de publication: 08/07/2026